



Non respect d'un devis pour une véranda

Par **YANNICK**, le **08/11/2008** à **13:19**

Bonjour,

J'ai accepté un devis concernant l'achat et la pose d'une véranda. Il s'avère que la véranda présente un défaut de conception et qu'en fait il est impossible de respecter le devis. J'avais choisi une véranda avec quatre panneaux coulissants sur une longueur de 6m. La norme ne permet pas de dépasser 5m pour des panneaux coulissants. Lorsque les ouvriers ont posé le toit sur la véranda, il y a eu un affaissement. J'ai choisi cette véranda (plus chère que celles proposées par les concurrents) du fait de ces panneaux coulissants. J'aimerais connaître les recours éventuels et si je peux négocier avec le fabricant ?